

Nomenclatures 1er SEPTEMBRE 2022

Téléchargez ci-contre le fichier de nomenclatures au format xml

Le fichier xml contient :

les métiers
les familles de fonction
les fonctions
les states
les critères classants
les catégories de fonction

Remarques

Élément STRATE :

Les rubriques BASE et VALEUR_DEGRE sont exprimées en points. Depuis le 1/9/2017, des degrés de certaines strates ont des valeurs différentes de la valeur par défaut. Ils se trouvent dans la balise VALEURS_ANC_EXCEPTION

Les rubriques DEBUT_ANCIENNETE et FIN_ANCIENNETE sont exprimées en nombre d'années

L'élément CRITERES indique les critères classants pouvant être utilisés dans la strate

L'élément FORMATIONS indique les formations permettant de bénéficier de points supplémentaires

Élément FORMATIONS :

L'élément POINTS indique si cette catégorie de formation permet de bénéficier de points supplémentaires

Un salarié ne peut avoir qu'une formation gratifiante sur la PERIODE indiquée (exprimée en nombre d'année) pendant un MAXIMUM d'années défini.

Si le salarié est amené à changer de strate durant sa carrière, le compteur de formation est remis à zéro.

Modifications réalisées pour le 1er septembre 2022 :

- Ajout d'une famille de fonctions (FAM08)
- Ajout de fonctions (32bis et de 81 à 91)
- Modifications des bases de strate et valeurs par degré

Modifications réalisées pour le 1er septembre 2017 :

- Suppression de la valeur du point
- Ajout des valeurs de degré spécifiques par strate
- Modifications dans certaines fonctions
- Suppression de la fin d'ancienneté pour les strates III et IV

